

INFORMATION – REGLEMENT
LES FOULLEES NONAISIENNES du 26 JUIN 2021 A LA VILLE ES NONAIS

11 Km – course nature- départ 18h00

Epreuve sans lot 6 €

Pas d'inscription sur place

11 Km Relais Duo 4+7 km- départ 18h00-

Epreuve sans lot 10€

Départ et arrivée de l'épreuve au terrain de foot de La Ville Es Nonais

Course nature de 11km en bord de Rance, sur un parcours varié, routes, chemins. Nombreuses petites « bosses » tout au long du parcours et bien sur l'ascension du Mont Garrot par le chemin des vignes.

Inscription sur le site Nextrun.fr avant le 25 Juin 2021 - 07h00

[Pas d'inscriptions sur place pour le Samedi 26 Juin.](#)

Plusieurs ravitaillements est prévu sur le parcours.

Prévoir des épingles pour accrocher le dossard.

Certificat médical de moins de 12 mois obligatoire, avec la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou la présentation de la licence sur place ou à enregistrer sur le site nextrun

RÈGLEMENT DE ÉPREUVE CHRONOMETREE

1. L'inscription inclus les ravitaillements sur le circuit. Aucun remboursement n'est envisageable.
2. Le dossard devra obligatoirement être accroché et lisible lors des passages aux ravitaillements et sur la ligne d'arrivée.
3. Accompagnateurs non autorisés sur le parcours.
4. Le parcours. Le parcours s'effectue sur des chemins de randonnées ainsi que sur des parcelles privées. Les participants s'engagent à respecter le balisage et les consignes des membres de l'organisation.
5. Le participant s'engage à respecter la nature, le balisage, le fléchage.
6. Sécurité. Des signaleurs seront présents aux traversées de routes et auront pour mission de gérer la circulation routière. Un service médical participera à la sécurité de l'événement. En cas d'abandon, le participant en informera les membres de l'organisation.
7. Responsabilité. Les organisateurs de l'événement déclinent toute responsabilité en cas d'accidents physiques ou médicaux, vols ou pertes pouvant survenir. Chaque participant doit posséder une assurance responsabilité civile.
8. Annulation de la course. L'organisation s'autorise le droit à annuler l'épreuve en cas de force majeure, de circonstances pouvant mettre en danger les participants, sans que ceux-ci ne puissent prétendre à un remboursement.
9. Droit à l'image et publication des résultats. Les photos réalisées lors du week-end sont la propriété de l'organisation.
10. Les participants s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisation.
11. Classement et récompenses au 3 premiers au scratch Femme et Homme

**Je reconnaisavoir pris connaissance du règlement ci-dessus et en accepte les clauses. Fait à ,
le Signature**

ANNEXE 2

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, **en tant que coureur de l'évènement**, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom
Date et Signature*

